



HAL
open science

Pour en finir avec les quartiers aristocratiques à Paris

Boris Bove

► **To cite this version:**

Boris Bove. Pour en finir avec les quartiers aristocratiques à Paris. *Peregrinations: Journal of Medieval Art and Architecture*, 2021, 7 (4). halshs-03329540

HAL Id: halshs-03329540

<https://shs.hal.science/halshs-03329540>

Submitted on 31 Aug 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

PEREGRINATIONS

JOURNAL OF MEDIEVAL ART AND ARCHITECTURE
VOLUME VII, NUMBER 4 (AUTUMN 2021)

Putting an End to the Concept of Aristocratic Quarters in Paris

BORIS BOVE

<https://digital.kenyon.edu/perejournal/>

[Version française]

Boris Bove, « Pour en finir avec les quartiers aristocratiques à Paris », *Peregrinations*, n° 7/4, 2021 [<https://digital.kenyon.edu/perejournal/>]

Le concept de « quartier aristocratique » est aussi couramment employé par les chercheurs qu'il est rarement défini, tant il a la force de l'évidence. Il est volontiers employé par les historiens lorsqu'ils s'intéressent à l'environnement d'un bel hôtel dont ils font la monographie : s'ils trouvent un palais royal et quelques résidences de gens de cour dans les environs, ils concluent volontiers à l'existence d'un quartier aristocratique. Les vestiges étant surtout d'époque moderne, les historiens ont tendance à projeter sur la réalité médiévale le phénomène des hôtels particuliers du Marais au XVIIe-XVIIIe siècle. Cela aboutit à cette doxa : tous les aristocrates souhaitent habiter à proximité du roi, d'où la concentration de résidences aristocratique autour des principaux palais royaux : le Louvre dans un premier temps, l'hôtel Saint-Paul après 1364, qui lance le « quartier du Marais », appelé à se développer plus tard¹.

Même une étude aussi révolutionnaire dans ses méthodes que l'enquête menée par André Chastel sur « le quartier du Louvre » du XIVe au XXe siècle n'échappe pas à cette règle : l'étude est novatrice en ce sens qu'elle ne part pas du bâti pour définir « l'hôtel aristocratique », mais de la configuration des parcelles, plus petit dénominateur commun documentaire sur la période, et aboutit à cette proposition forte : une vaste *superficie*, une *configuration* traversante ou en coin d'îlot et la *localisation* de la parcelle à proximité du Louvre suffit à identifier une demeure élitaire, ce dernier facteur étant « nécessaire et suffisant »². La proximité physique est donc un critère important, sans pourtant qu'elle soit définie précisément. C'est d'autant plus inquiétant que l'intérêt pour cette zone est né de

¹ J.M. LÉRI, J.P. BABELON, *Le marais, mythe et réalité*, Paris, 1987. J.P. BABELON, « Naissance des beaux quartiers à Paris », dans MAIRE-VIGUEUR, *D'une ville à l'autre : structures matérielles et organisation de l'espace dans les villes européennes (XIIIe-XVIe siècle)*, Rome, 1989, p. 55-68.

² BOUDON F., CHASTEL A., COUZY H., HAMON F., *Système de l'architecture urbaine. Le quartier des Halles à Paris*, Paris, 1977, p. 185.

l'émotion provoquée par la destruction des halles de Baltard et que dans sa préface, André Chastel prend l'existence du « quartier des Halles » ou de « quartier du Louvre » comme une évidence³. À sa décharge, la conception de la ville comme un assemblage de morceaux d'espaces assez homogènes pour avoir une identité propre est aussi ancien que Paris, puisque l'universitaire Thomas d'Irlande considérait au XIII^e siècle que « la ville de Paris est, comme Athènes, divisée en trois parties : l'une celle des marchands, des artisans et du populaire, qu'on appelle la grande Ville ; l'autre, celle des nobles hommes, où est la cour du roi et l'église cathédrale, qu'on appelle la Cité, la troisième, celle des étudiants et des collèges, qu'on appelle l'Université »⁴. On aura ici aisément reconnu la projection du schéma trifonctionnel sur l'espace parisien, qui a longtemps intoxiqué l'historiographie française et dont on verra plus loin ce qu'elle a d'artificiel. S'il est acquis que l'organisation spatiale des villes est informée par l'organisation des sociétés, le concept de « quartier aristocratique » qui lie palais royal et résidence des gens de cour présuppose que l'espace urbain est neutre et ne contrarie en rien le déploiement de la société de cour.

Le « quartier aristocratique » est donc un concept fuyant qui mérite d'être discuté. Je le ferai en m'appuyant sur d'autres méthodes que celles de l'histoire de l'art, dans une perspective d'histoire urbaine à l'aide d'un SIG. Pour cela je considérerai la ville dans son ensemble et, faute de documentation médiévale sur les élévations, je prendrai une définition sociale de l'hôtel aristocratique, entendu comme la propriété d'un homme de cour, et non comme un bâtiment remarquable. À partir de là, j'ai élaboré un corpus de biographies de propriétés qui ont été possédées en 1300 ou en 1400 par un curial, et je leur ai appliqué un traitement prosopographique sur la base d'un questionnaire unique (propriétaire, rang social, date, localisation, dimension, etc.)⁵. Cette normalisation a permis ensuite de donner une estimation statistique et surtout spatiale au phénomène des quartiers aristocratiques, dans le cadre d'un SIG dont on verra la valeur heuristique.

Le quartier royal du Louvre en question

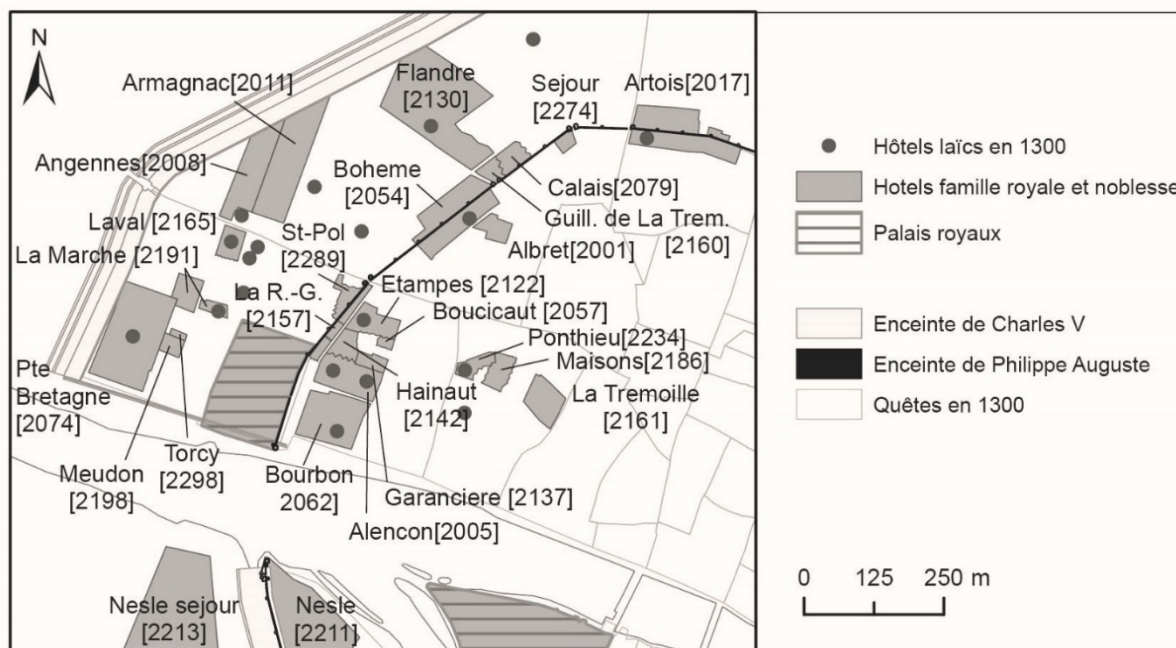
Si l'on s'en tient à l'espace du quartier des Halles étudié par l'équipe d'André Chastel, on constate en effet une concentration d'hôtels autour du Louvre tout au long du XIV^e siècle, même s'il n'y a pas toujours continuité topographique entre les résidences des grands seigneurs laïcs fréquentant la cour au début et à la fin du siècle (fig. 1).

³ « on s'en est tenu à un simple quartier... par simple souci de commodité » (CHASTEL A., *ibid.*, p. 9).

⁴ Texte original en annexe de S. LUSIGNAN, « L'université de Paris comme composante de l'identité du royaume de France : étude sur le thème de la *translatio studii* », dans *Identité régionale et conscience nationale en France et en Allemagne du Moyen Âge à l'époque moderne*, dir. R. BABEL et J.M. MOEGLIN, Sigmaringen, 1997, p. 71-72.

⁵ Ce travail a été entrepris dans le cadre du mémoire inédit de mon Habilitation à Diriger des Recherches intitulé *Habiter la ville. Paris et la noblesse de cour au XIV^e siècle*, soutenu en 2018 à Paris 1. On trouvera le catalogue prosopographique des hôtels dans les annexes sur CDrom de ce mémoire. L'HDR est consultable à la section de diplomatique de l'IRHT. À défaut, on consultera BERTY A. et alii, *Topographie historique du vieux Paris*, Paris, 1866-1897 ou plus récemment WEISS V. (dir.), *La demeure médiévale à Paris. Répertoire sélectif des principaux hôtels*, Paris, 2012.

Fig. 1 - Le « quartier aristocratique » autour du Louvre (1300 et 1400)



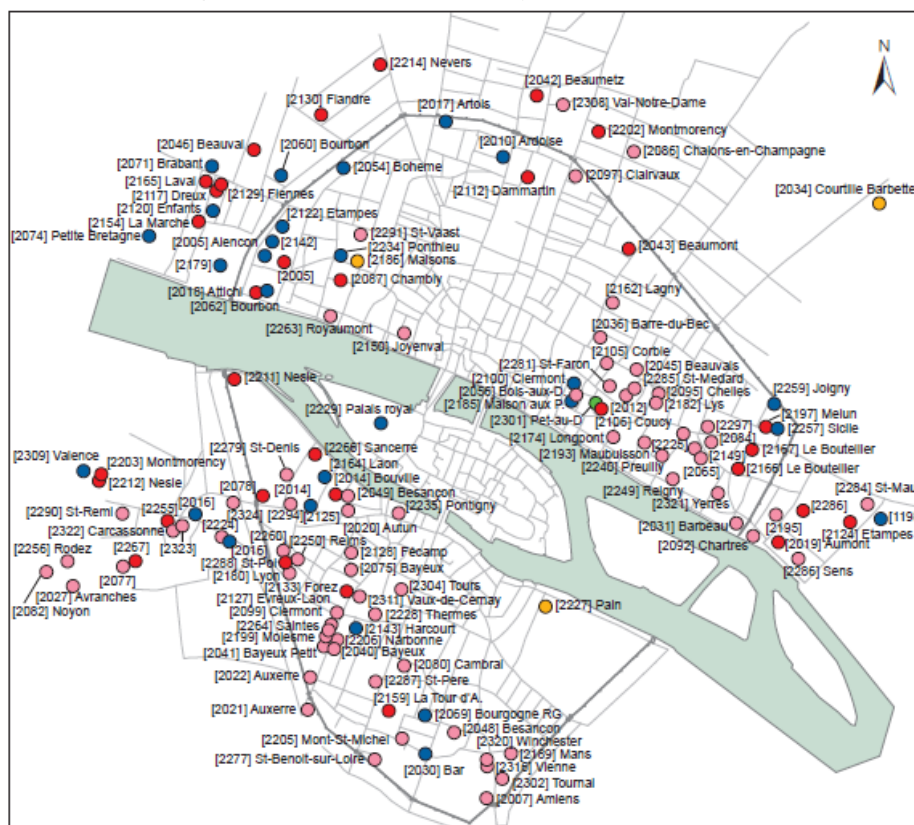
En revanche, si on se place à l'échelle de la ville, la concentration constatée autour de la résidence royale du Louvre est très relative en 1300 (fig. 2) : il y a plus d'hôtels de princes (en bleu) et de nobles (en rouge) sur la rive gauche qu'autour du Louvre, et on note la concentration d'une dizaine d'hôtels à l'Est de la ville, de part et d'autres du rempart, dans les environs de l'église St-Paul. Quant aux ecclésiastiques (en rose), on note qu'ils privilégient nettement la rive gauche. C'est particulièrement évident pour les évêques qui y résident à 69 %, alors même qu'ils possèdent leur résidence à titre privée et qu'elle n'a donc pas de fonction scolaire pour les clercs de leur diocèse comme cela peut être le cas pour certaines propriétés d'abbés⁶.

Voilà qui nuance singulièrement la vision de Thomas d'Irlande : les nobles habitent majoritairement sur la rive bourgeoise, et volontiers sur la rive des écoliers, mais absolument pas dans la Cité. Certes les clercs forment une minorité visible sur la rive gauche mais les listes fiscales montrent que, même là, ils sont numériquement inférieurs aux bourgeois⁷. Cela nuance aussi l'analyse d'André Chastel, puisque le Palais de la Cité n'a pas suscité la formation d'un quartier aristocratique dans les environs : la proximité d'un palais royal n'est donc pas une règle générale permettant d'identifier un hôtel aristocratique. J'ajouterai que l'existence d'un regroupement de résidences de nobles à l'Est près de St-Paul invite à distinguer le « quartier aristocratique » (où l'on recherche l'entre-soi) du « quartier royal » (où l'on recherche la proximité du souverain). On voit là les limites de l'approche intuitive du quartier.

⁶ Les abbés étant rares parmi les gens de cour, leurs propriétés ne sont pas significatives pour le propos et n'ont pas été intégrés à l'analyse.

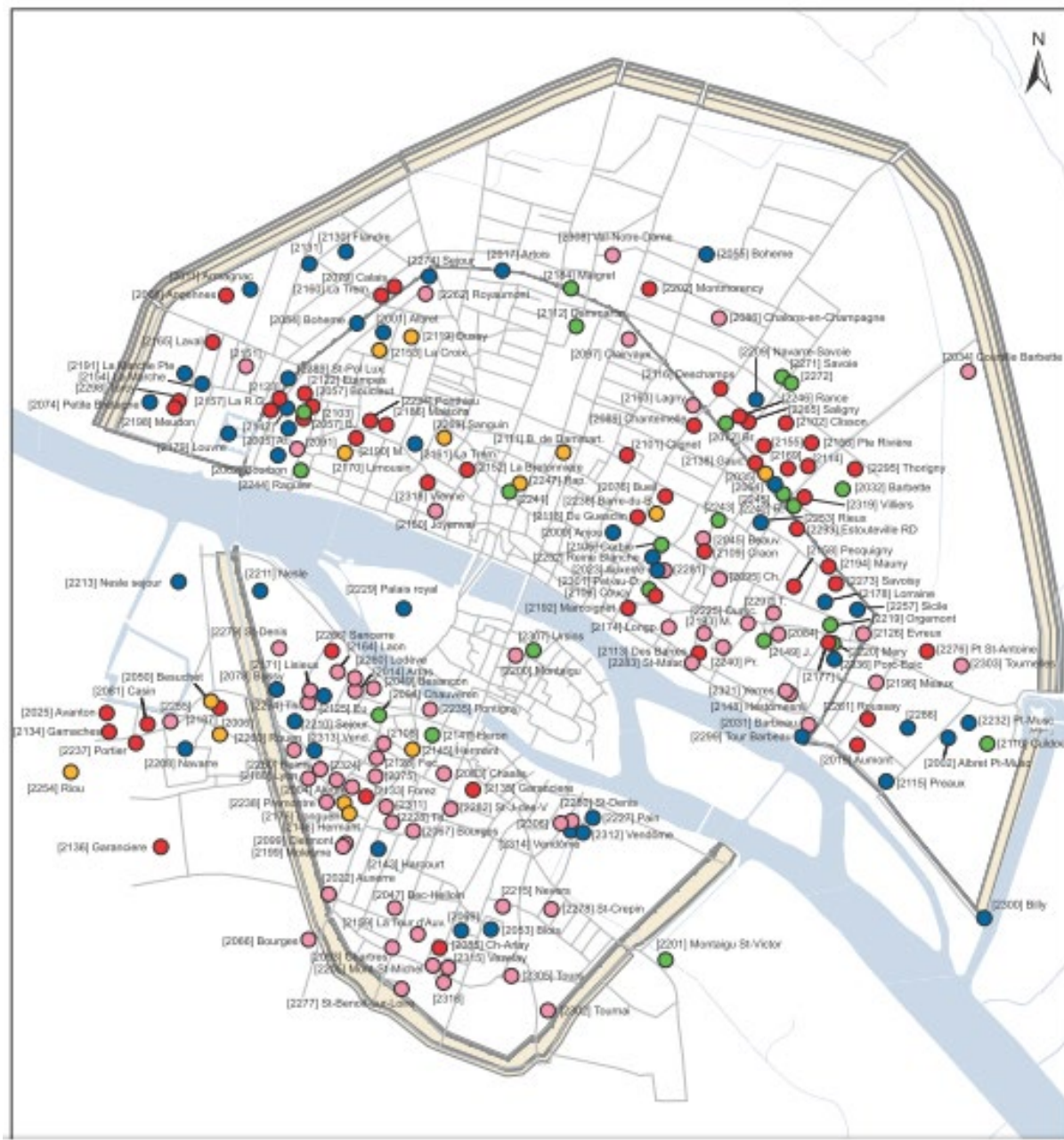
⁷ Il y a 1 460 feux contribuables en 1300, soit peut-être 25 à 30 000 habitants en ajoutant les feux non contribuables à une époque où l'on compte tout au plus 2 000 à 3 000 étudiants et quelques centaines de clercs, tant séculiers que réguliers (BOURLET C. et LAYEC A., « Densité de population et socio-topographie : la géolocalisation du rôle de taille de 1300 », dans NOIZET H., BOVE B. et COSTA L. (dir.), *Paris de parcelles en pixels*, Saint-Denis, 2013, p. 228-237 et VERGER J., *Culture, enseignement et société*, Rennes, 1999, p. 183).

Fig. 2 – Les hôtels aristocratiques à Paris en 1300



La répartition des hôtels en 1400 (fig. 3) confirme les analyses précédentes, à ceci près que Charles V s'est installé dans le quartier St-Paul en 1364, faisant changer son statut, qui passe d'aristocratique à royal, tout en suscitant l'arrivée de quelques nouveaux curiaux dans les parages. L'installation de gens de cour au Nord-Est de la ville, dans la seigneurie du Temple, invite à s'interroger sur les limites du quartier St-Paul : à partir de quelle distance peut-on considérer qu'on est à proximité d'un palais royal ? C'est là que l'objectivation mathématique des SIG, dès lors qu'elle est adossée aux témoignages contemporains, permet de mettre au net le phénomène de regroupement.

Fig. 3 -- Les hôtels aristocratiques à Paris en 1400



La modélisation des circulations dans les rues de la ville a été réalisée grâce au logiciel *ad hoc* développé par Eric Mermet à l'EHESS. Il permet de déterminer tous les points à moins de 100 m, 200 m, 300 m, etc. d'un lieu donné. Une des fonctions des SIG permet en effet de mesurer les distances sur un réseau de segments reliés par des nœuds entre un point et un autre. En convertissant la carte des rues en réseau, on peut calculer les distances réelles entre les hôtels et le palais royal le plus proche en passant par les rues, et à partir de ces calculs, on peut produire une carte des iso-distances à partir d'un point⁸. L'espace de circulation dans la ville étant contraint par les portes de l'enceinte, par le fleuve et par les friches non bâties dans lesquelles on ne connaît pas de rues, le propriétaire du sol étant seul habilité à

⁸ Le passage qui va suivre a été élaboré grâce aux outils SIG développés par Éric Mermet dans sa thèse, et avec sa collaboration. Pour les détails de calcul, voir MERMET É., *Conception de méthodes et d'outils d'analyse spatiale pour l'organisation, l'exploration et la représentation d'informations géographiques sur un réseau de transport*, thèse de l'UMLV, 2011.

y circuler, ces isochrones déterminés à partir des trois palais royaux ne forment pas des auréoles régulières (fig. 4). Reste ensuite à déterminer ce que les contemporains considéraient comme proche. On en a une idée parce qu'en 1388, Charles VI donna l'hôtel de Bohême à son frère Louis d'Orléans « afin que promptement et aisément il puisse venir devers [lui] et retourner en son hostel toutes fois qu'il lui veura a plaisir »⁹. On peut donc supposer que cette résidence, située à 500 m du Louvre, faisait partie du « quartier royal » constitué autre du château.

Fig. 4 -- Distance vers les palais royaux par les rues et le fleuve en 1400



Si l'on s'entend sur la distance de 500 m comme limite à la proximité, ce que confirme la concentration des résidences curiales à moins de 300 m du Louvre, il en ressort que l'hôtel de Bourgogne-Artois au Nord, qui lui est fréquemment associé dans la bibliographie, n'en fait absolument pas partie. Il se situe en effet à 1 km du Louvre, tout comme le nouveau groupement d'hôtels qu'on a pu observer dans la seigneurie du Temple. Quant à la rive gauche, même en faisant l'hypothèse généreuse que la batellerie sur la Seine transforme le fleuve en une artère que l'on peut emprunter au débouché de toutes les rues qui y mènent, il demeure que la majorité des hôtels de cette rive sont exclus du quartier du palais

⁹ DOUËT D'ARCQ L., *Choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VI*, Paris, 1873, I, p. 98.

de la Cité, même si la modélisation a le mérite de souligner qu'il faut considérer le nord de la rive des écoliers comme une zone de proximité avec le palais royal.

Cette modélisation, qui tient compte de la batellerie, a aussi l'avantage de mettre en lumière la proximité par eau du Louvre et de la Cité dont les aires de voisinage se recoupent au point qu'il serait pertinent de considérer qu'ils constituent un quartier royal à double noyau. C'est évident pour les rois, qui ont un embarcadère à la pointe de la Cité (bien représenté sur la miniature du mois de juin des *Très riches heures du duc de Berry*) et qui, à l'évidence, empruntent la voie d'eau plutôt que les rues pour relier les deux palais. On comprend mieux avec ce genre de représentation pourquoi Philippe le Bel acheta l'hôtel de Nesle à Amaury de Nesle en 1308. Cet achat est certainement lié aux travaux dans le palais de la Cité, soit que le roi ait eu un projet de mise en réseau de ces trois résidences¹⁰, soit plus vraisemblablement qu'il ait vu dans l'hôtel de Nesle annexe du Louvre ou du palais de la Cité. Mais on comprend aussi pourquoi Philippe VI de Valois le racheta en 1329 aux exécuteurs testamentaires de Jeanne de Bourgogne, épouse de Philippe V, qui souhaitait qu'il soit vendu pour doter le collège de Bourgogne qu'elle avait fondé. Depuis de temps, l'hôtel a été donné à divers seigneurs proches du souverain, mais semble être resté dans le domaine royal¹¹.

Au bout du compte, il n'y a donc qu'un quartier royal, autour du Louvre et de la Cité : le quartier St-Paul est à l'origine un quartier aristocratique qui ne se développe guère avec l'installation de Charles V dans les parages puisque la concentration d'hôtels au Nord est trop éloignée pour en faire partie.

Nature des quartiers aristocratiques et quartiers princiers

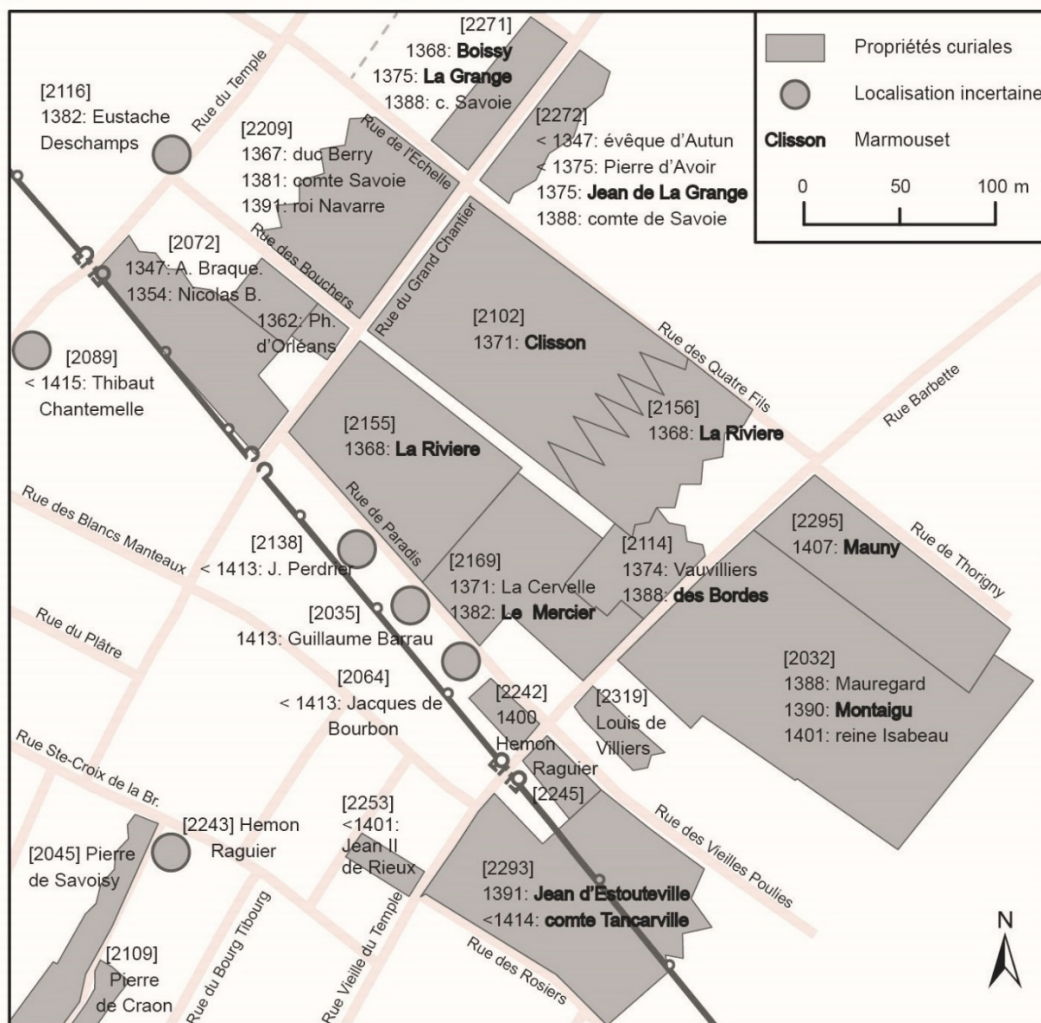
Les hôtels près du Temple forment en réalité d'un nouveau quartier aristocratique, que je qualifierais de « quartier Marmousets » car tous ses membres appartiennent au réseau politique des conseillers Charles V qui reprirent du service au début du règne de Charles VI¹².

¹⁰ Charles V paraît avoir eu un projet de pont entre le Louvre et le palais de la Cité (HOFFBAUER F., *Paris à travers les âges*, Paris, 1886, p. 166).

¹¹ BERTY A. et LEGRAND H., *Topographie historique du vieux Paris. Région du Louvre et des Tuileries*, 1866, p. 37-79.

¹² HENNEMAN J.B., « Who were the Marmousets ? », *Medieval Prosopography*, n° 5 (1984), p. 19-63.

Fig. 5 – La colonisation du quartier du Temple par les Marmousets (1368-1415)



Il s'agit de la traduction spatiale d'une forte solidarité que les contemporains voyaient comme de « un pacte d'alliance et d'amitié » contre les autres cliques de cour¹³. En effet, leurs propriétés sont presque toutes mitoyennes et ils colonisent à eux seuls presque deux îlots entiers. En l'occurrence, l'hypothèse d'un « quartier Marmousets » résiste au changement d'échelle, puisque s'y concentrent presque la moitié des individus identifiés comme tels, et 4 des 6 têtes du réseau (fig. 6).

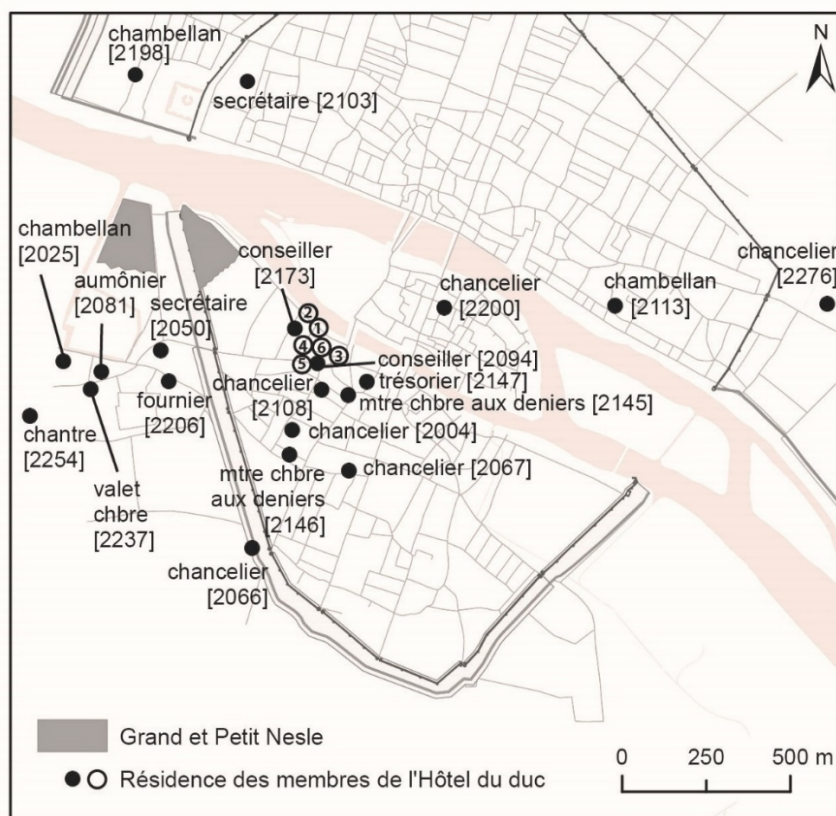
¹³ PINTOIN Michel, *Chronique de Charles VI*, éd. et trad. BELLAGUET L., rééd. Paris, 1994, I, p. p. 569.

Fig. 6 - Les Marmousets dans la ville



J'ai également identifié une concentration de nobles autour de Jean de Berry sur la rive gauche, à cheval entre la ville et le bourg Saint-Germain-des-Prés, selon une logique de cour centrifuge analogue à celle du roi. Il ne s'agit donc pas d'un quartier aristocratique comme celui du Temple, qui rassemble des égaux, mais d'un « quartier princier » autour d'un homme. L'épicentre de ce quartier étant l'hôtel de Nesle, donné à son frère par Charles V, ce quartier princier recoupe de fait largement le quartier royal du Louvre-Cité – tout comme les cours princières, à leur sommet, se trouvent largement subsumées dans celle du roi, le chambellan du duc étant souvent aussi un conseiller du roi.

Fig. 7 - Résidences des membres de l'Hôtel du duc de Berry en 1400



NB : les points noirs renvoient à des serviteurs nobles, les points avec un numéro à des domestiques.

Mais les quartiers princiers centrifuges ou les quartiers aristocratiques composés d'égaux ne sont pas la norme : je n'ai rien trouvé de tel pour les ducs de Bourgogne et d'Orléans à la même époque, même s'ils ont marqué autrement la ville.

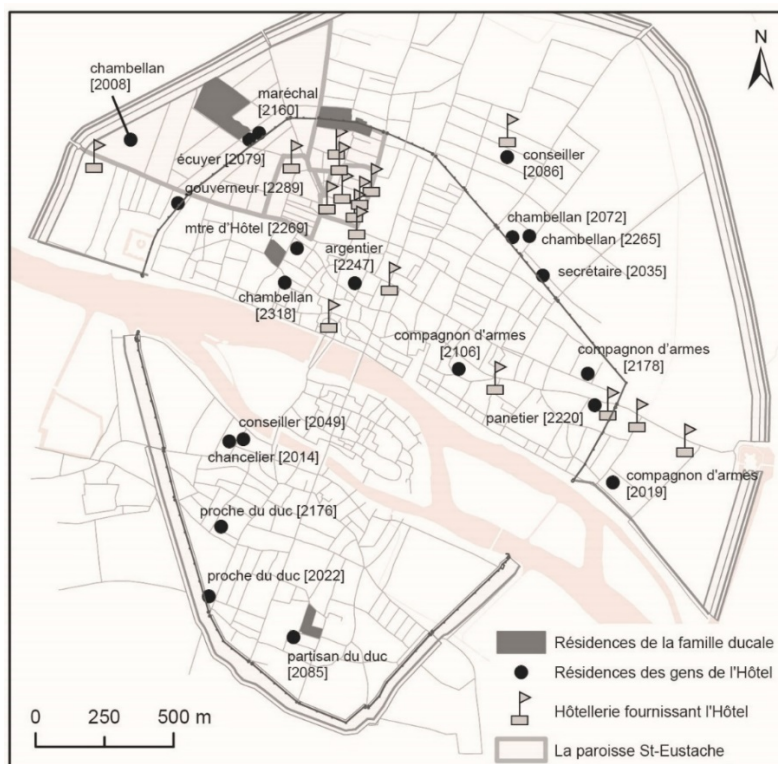
Pour le duc de Bourgogne, les nobles qui fréquentent sa cour ne choisissent pas la proximité avec leur patron et se répartissent dans toute la ville (fig. 8). Néanmoins, les contemporains ont noté que, dans la guerre civile, les Parisiens de la paroisse St-Eustache étaient des Bourguignons convaincus¹⁴, et cela s'explique par le souci de Philippe le Hardi puis Jean sans Peur de nouer des liens commerciaux avec les artisans, marchands et hôteliers autour de leur hôtel d'Artois-Bourgogne¹⁵. Les comptes ducaux montrent en effet que la pratique normale des gens du duc est la location d'un logement plutôt que l'achat de maisons dans Paris. Cette location prend plusieurs formes. Le personnel de la Maison ducale peut être logé au sein même du pourpris de l'hôtel d'Artois, mais peut aussi loger dans des hôtelleries parisiennes. Il arrive aussi aux chevaliers du duc de manger dans les hôtelleries, qui proposent également à la location des lits, des tables, des tréteaux, des nappes, des écuelles d'étain ou des tapisseries pour l'hôtel du duc¹⁶.

¹⁴ « Livre des trahisons de France » dans KERVYN DE LETTENHOVE J., *Chroniques relatives à l'histoire de la Belgique sous la domination des ducs de Bourgogne*, II, Textes français, Bruxelles, 1873, p. 117 ; PINTOIN Michel, *Chronique...*, V, p. 87 ; Enguerrand de MONSTRELET, *Chronique*, éd. DOÛET D'ARCQ L., Paris, 1857, II, p. 431.

¹⁵ BERLAND F., *La cour de Bourgogne à Paris (1363-1422)*, thèse Lille 3, 2011, p. 249.

¹⁶ *Ibid.*, p. 269-272.

Fig. 8 - Le quartier bourguignon de Paris



On mesure la différence de nature entre l'ancrage des maisonnées de Berry et de Bourgogne dans Paris en considérant la façon dont chacun organise la défense de son hôtel en 1405, lorsque Louis d'Orléans et Jean sans Peur sont au bord de la guerre ouverte : la défense du duc de Berry se concentre sur l'hôtel de Nesle où il « fit établir devant la porte une herse au travers de laquelle on pouvait se défendre à coups d'épée », ce qui suppose l'existence d'un mur de clôture assez haut, tandis que celle du duc de Bourgogne est pensée à l'échelle du quartier qui l'entoure en faisant « placer des portes de bois dans toutes les rues qui se trouvaient aux alentours de sa maison », gardées pendant la nuit par des arbalétriers¹⁷. Jean sans Peur choisit une défense de type urbain, en profondeur, qui consiste à bloquer les rues, comme on le fait depuis le XIV^e siècle avec les chaînes. Or ce procédé est inimaginable sans le concours des habitants des rues voisines de sa demeure. L'épreuve de la violence urbaine révèle donc sans ambiguïté l'insertion superficielle du duc de Berry dans son environnement social, et au contraire l'ancrage profond du duc de Bourgogne dans le sien, ce que confirme Monstrelet en 1410¹⁸.

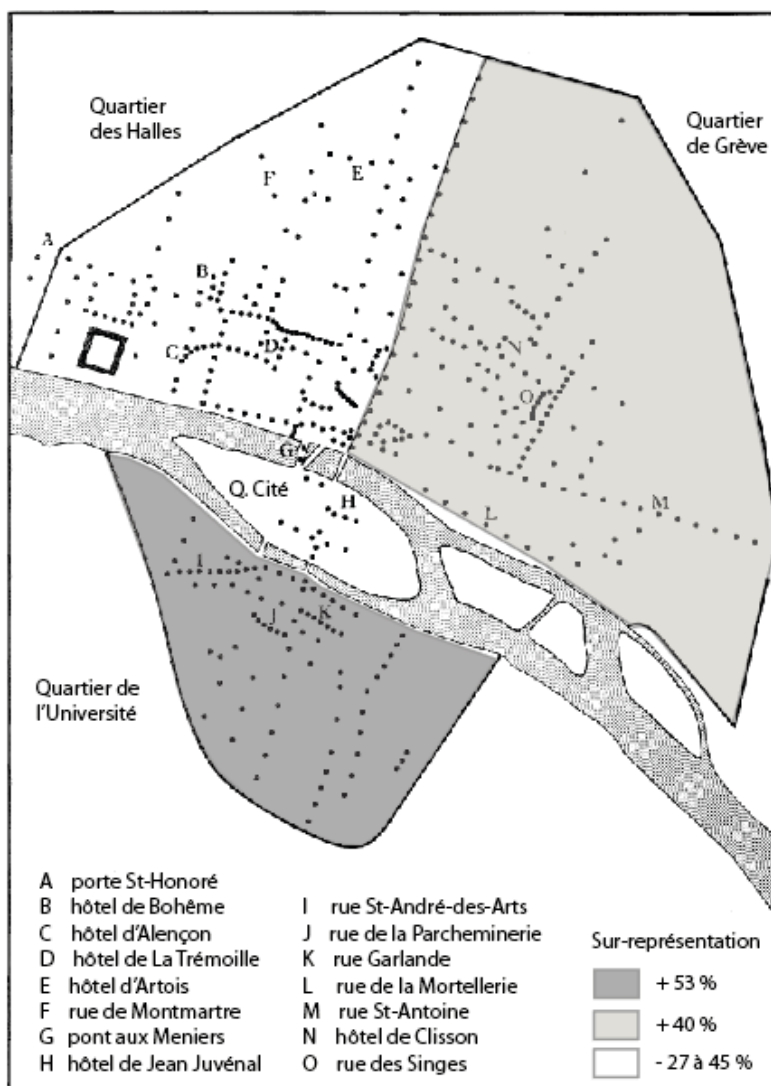
On ne note pas non plus de regroupements de gens de cour affiliés à Louis d'Orléans autour de son hôtel de Bohême à l'Ouest, ou de l'hôtel du Porc-Epic à l'Est. En revanche, la répartition différenciée dans l'espace des confiscations des biens des Parisiens favorables aux Armagnacs entre 1418 et 1427 laisse penser que les étaient nombreux aux abords de l'hôtel de Bohême, où réside de façon privilégiée la grande bourgeoisie et les financiers favorables au duc d'Orléans (fig. 9). Si on confronte le nombre de confiscations avec les densités de population à la même époque, se dessine des zones surreprésentées : le quart Nord-Est (+ 40 % de confiscations) en particulier dans le quartier Marmouset, dont les habitants sont aussi favorables au programme armagnac. Le taux de sur-confiscation est encore plus élevé sur la rive gauche mais moins significatif car il s'explique par la

¹⁷ PINTOIN Michel, *Chronique...*, III, p. 307

¹⁸ « [le duc de Bourgogne] fit faire par les rues de grandes fortifications de palis et de barrières afin que de sa partie adverse ne peust estre grevé » (Enguerran de MONSTRELET, *Chronique...*, I, p. 113).

surreprésentation des gens de cour par rapport à la population artisanale, et par la présence de la clientèle de Jean de Berry qui appartient aussi au parti armagnac. Bien que moins documenté, le cas du duc d'Orléans semble donc analogue à celui du duc de Bourgogne : sa présence ne suscite pas un quartier princier, mais il a de nombreux soutiens parmi les paroissiens de Saint-Germain-l'Auxerrois, voisins de son hôtel de Bohême.

Fig. 9 - Géographie des immeubles confisqués aux Parisiens armagnacs



Il y a donc deux façon de comprendre un quartier princier : il y a le prince populaire parmi ses voisins bourgeois et celui qui polarise les nobles de sa cour, mais on note finalement assez peu de phénomènes de ce type, qui ne dépassent pas ces trois cas : on n'observe pas de processus semblable pour les princes de moindre envergure. Par ailleurs, il est probable que la politisation liée à la guerre civile ait exacerbé le phénomène pour les ducs qui se disputent la couronne au début du XVe siècle.

Ces quartiers sont donc aussi spectaculaires que rares doivent nous inciter à chercher ailleurs que dans la proximité d'un patron ou le soutien de la population le principe de répartition des hôtels aristocratiques dans la ville. L'existence d'un double quartier royal autour du binôme Louvre-Palais de la Cité, de part et d'autres de la Seine à l'exclusion de la Cité, laisse penser que les densités de population sont un facteur explicatif bien plus décisif dans la répartition de l'habitat des gens de cour. On peut le vérifier en superposant la spatialisation des hôtels en 1300 avec celle des contribuables des rôles de taille de cette année-là (fig. 9).

fig. 10 - Hôtels laïcs et densité de population en 1300



La corrélation entre faible densité de population et concentration d'hôtels saute aux yeux et explique pourquoi la Cité est désertée par les gens de cour et pourquoi les seigneurs laïcs s'installent si volontiers sur la rive gauche : bien qu'à l'intérieur de l'enceinte, c'est une périphérie de la ville, une zone résidentielle peu habitée. Ce choix des périphéries s'explique parce que les curiaux s'installent tardivement dans Paris, dans la deuxième moitié du XIII^e siècle, alors que la ville est à son apogée démographique. Or ces élites nobiliaires ont besoin d'espace : leur propriété urbaine fait en moyenne 3 000 m² pour les nobles et les évêques, 6 600 m² pour les princes du sang, 40 000 m² pour l'hôtel royal de St-Paul, soit un encombrement analogue à celui des pourpris des couvents mendiants¹⁹ ! Mais, à la différence de ces derniers, les Parisiens ne sont pas particulièrement portés à céder leur parcelle à un seigneur fréquentant la cour qui n'a sur eux aucun droit de préemption ou capacité d'intimidation. Celui-ci doit donc acheter une à une et remembrer des propriétés bourgeoises qui font moins de 300 m², et sont d'autant plus petites que la population est dense. Dans ce contexte, les gens de cour n'ont d'autre choix que d'investir les zones périphériques moins denses, où les propriétés bourgeoises sont plus vastes. L'hôtel du roi de Navarre au bourg St-Germain-des-Prés est ainsi composé d'au moins 13 propriétés différentes²⁰, tandis que les ducs de Bourbon ont mis un siècle à conquérir la trentaine de parcelles de leur îlot près du Louvre²¹.

Si la densité est assurément le principal facteur de répartition des résidences aristocratiques, il y en a d'autres qui méritent d'être explorés même s'ils sont mineurs. La concentration des évêques de cour sur la rive gauche, alors qu'aucun de ces hôtels ne possède de *studium* et que certains de leurs propriétaires sont confesseurs du roi, laisse supposer qu'ils recherchent l'atmosphère cléricale de la

¹⁹ 5 600 m² pour les Carmes, 10 à 11 000 m² pour les Augustins et les Jacobins, 22 000 pour les Cordeliers d'après le plan de Verniquet.

²⁰ BERTY A., TISSERAND L.M. et VACQUER M.T., *Topographie historique du vieux Paris. Région du bourg Saint-Germain*, 1876, III, p. 157-158.

²¹ ROUX S., « Résidences princières parisiennes : l'exemple de l'hôtel de Bourbon, fin XIV^e-milieu XV^e siècle », dans PATZE H. et PARAVICINI W. (dir.), *Fürstliche Residenzen im spätmittelalterlichen Europa*, Sigmaringen, 1991, p. 75-101.

rive des écoliers plus que la proximité de leur maître, obéissant en cela à un principe de polarisation idéologique. Mais il est encore un dernier principe organisateur de la répartition spatiale des hôtels, c'est leur mise en réseau sur certains itinéraires.

Des hôtels en réseau

On a pu noter sur la figure 5 qu'un certain nombre de résidences aristocratiques s'égrenaient rue de Béthisy ou rue du roi de Sicile, mais on n'en comprend la raison que si l'on croise la carte des propriétés nobles avec celle des plus courts chemins d'un point à un autre. Là encore, cela n'a pu se faire sans l'aide précieuse d'Eric Mermet. C'est une des voies que l'on peut explorer avec les SIG, qui permettent de calculer automatiquement les plus courts chemins entre un point et un autre au sein d'un réseau composé de segments (les rues) et de noeuds (les hôtels). Le principe consiste à chercher tous les plus courts chemins d'un hôtel aristocratique au palais royal le plus proche, pour faire émerger les rues ou tronçons de rues communs à tous ces parcours. Compte tenu du fait que la circulation par voie d'eau est probablement moins importante que par voie de terre, on n'en a pas tenu compte dans la modélisation. Les calculs ont été faits à partir des hôtels des princes, des nobles et des prélats, à l'exclusion de ceux des bourgeois et des anoblis d'origine bourgeoise, mais je les ai fait figurer sur la carte, à titre informatif (fig. 11).

Fig. 11 – Les plus courts chemins des hôtels aux palais royaux



Il ne faut naturellement pas prendre cette représentation pour une description exacte du réel car la modélisation sur laquelle elle repose ne retient qu'un très petit nombre des facteurs qui conditionnent les déplacements des gens de cour, tels que la largeur des rues, l'intensité du trafic et les modalités de circulation (en petit ou grand équipage ? de jour ou de nuit ? etc.) – la principale inconnue étant de savoir où se trouve le roi, et si les gens de cour recherchent vraiment le plus court chemin pour le trouver. De même, on n'a représenté que les trajets vers le palais le plus proche, alors qu'ils vont aussi vers les plus éloignés.

Cela étant dit, l'expérimentation a l'intérêt de montrer où se situent les lignes de partage des flux de circulation vers chaque palais sur le réseau viaire. Le Louvre n'a pas de concurrent, si bien que tous les flux partant des résidences aristocratiques de l'ouest de la ville sont tournés vers lui, même pour les plus éloignées comme l'hôtel d'Artois-Bourgogne. La situation est moins tranchée à l'Est de la ville, car la ligne de partage entre le bassin de l'hôtel Saint-Paul de celui de la Cité passe entre la rue du Temple et celle du Grand Chantier, divisant ce quartier entre deux sphères d'influence palatiale. Cela confirme tout à la fois l'appartenance de l'essentiel du quartier du Temple à l'orbite de Saint-Paul, tout en soulignant son éloignement physique du nouvel hôtel de Charles V comme du vieux palais de la Cité – et à l'inverse il faut considérer que quartier autant dans l'orbite du palais de la Cité que de celui de Saint-Paul. La sociologie très administrative des premiers propriétaires des hôtels du Temple confirme cette seconde hypothèse.

Il est en revanche évident que toutes les circulations des gens de cour installés sur la rive gauche les conduisent avant tout au vieux Palais restauré par Philippe le Bel. Dans son étude du quartier Saint-André-des-Arts, Jean-Claude Garreta souligne qu'il se transforme entre le XIII^e et le XV^e siècle en un quartier de robins travaillant au Parlement et dans l'administration centrale, mais aussi de sergents et autres procureurs au Châtelet²². Cela pourrait surprendre tant on est habitué à penser Paris en trois parties depuis Thomas d'Irlande, mais la rive gauche offre assurément des conditions de vie bien plus agréables que les environs du Châtelet en termes de taille et de coût des parcelles, tout en étant très proche topographiquement. On tient peut-être là une explication au tropisme des évêques vers la rive gauche, loin des palais les plus à la mode. Ces prélats sont des conseillers du roi, plus que des compagnons de sa vie quotidienne avec lesquels il partagerait sa vie familiale, ses chasses, ses bals et ses joutes. Il paraît dès lors logique qu'ils privilégient la rive gauche, plus proche du pôle politique qui les a attirés dans la capitale, mais aussi plus au calme et dans une ambiance plus cléricale qui ne doit pas leur déplaire.

L'autre enseignement qu'on peut tirer de la représentation des plus courts chemins, c'est que la plupart des hôtels se situent précisément sur ces axes de circulation privilégiés – confirmant au passage l'hypothèse que ces derniers sont réellement employés. C'est évident pour les rues les plus proches du Louvre comme la rue Saint-Thomas ou la rue d'Autriche, dans une moindre mesure pour la rue de Guernelle (qui peut aussi mener à l'hôtel d'Artois-Bourgogne) mais surtout pour la rue de Béthisy, plus éloignée... mais sur le chemin de la Cité et de Saint-Paul. Sur la rive gauche c'est le quai des Augustins et la rue Saint-André-des-Arts, avec son prolongement rue du Four hors les murs, ainsi que la rue de la Harpe. À l'Est, le principal itinéraire suit en chicane le rempart de Philippe Auguste : rue du Paradis, rue Barbette, rue des Rosiers, rue du Roi de Sicile jusqu'à la porte Baudoyer. Si on envisage la répartition des hôtels sous l'angle spatial, ceux situés sur la rue de la Truanderie sont dans une position analogues à ceux de la rue de Béthisy, sur l'axe qui mène au carrefour principal de la ville, donc aux trois palais.

²² GARRETA J.C., *Le quartier Saint-André-des-Arts, des origines à 1600. Étude topographique*, thèse de ENC, 1956, p. 2, 348.

Conclusion

On l'a vu, le concept de « quartier aristocratique » mérite mieux qu'un usage intuitif, mais il était difficile de le dépasser sans un outil de mesure pour objectiver les logiques de regroupement à l'œuvre : c'est à cela que l'on peut mesurer l'effet de levier heuristique des SIG. Celui-ci oblige d'abord à structurer les données et pousse à dépasser le cas d'espèce pour privilégier une approche globale des phénomènes. Il permet des calculs de surface, de densité et de distance des formes géométriques complexes impossible à réaliser manuellement. Surtout, il permet de proposer des modélisations des circulations sous forme d'iso-chrones ou de calcul des plus courts chemins, si difficiles à représenter avec la cartographie traditionnelle. Ils ouvrent ainsi une nouvelle brèche dans l'opacité du réel.

La première leçon que l'on peut tirer grâce à l'usage des SIG, c'est la multiplicité et la complémentarité des logiques spatiales à l'œuvre dans le regroupement topographique des propriétés curiales. D'abord il faut distinguer le quartier « aristocratique », qui réunit des égaux dans un désir l'entre-soi, du quartier « royal » ou « princier » qui regroupe la clientèle d'un patron. Ensuite, les deux ne s'excluent pas dans la mesure où les cours princières réunies dans la capitale participent de celle du roi ; par ailleurs, l'arrivée du souverain peut transformer, par un processus dialectique, un quartier aristocratique en quartier royal. Enfin les logiques spatiales ne sont pas que de proximité spatiale, elles sont aussi de relation et il faut les envisager sous l'angle des circulations. Constaté que la plupart des propriétés des gens de cour sont sur le même plus court chemin vers le palais le plus proche permet de raccorder les hôtels les plus éloignés au réseau curial.

Mais cette étude des quartiers aristocratiques permet aussi de mieux comprendre les rapports entre la ville et la cour, et de mesurer à quel point, dans le cas de Paris, la seconde est étrangère à la première : les nobles de cours sont les derniers arrivés à Paris et en sont réduits à s'installer là où il reste de l'espace, aux périphéries de la ville, si bien que la cour s'infiltré dans Paris par les circulations plus que par le bâti. On note certes que les princes les plus puissants peuvent exercer une influence sur leurs voisins parisiens, mais ce n'est ni systématique, si surtout une norme car il y a fort à parier qu'en dehors du contexte de guerre civile, les liens entre curiaux et Parisiens sont moins intenses. L'importance des quartiers aristocratiques où l'on cherche l'entre-soi, de même que l'habitat des gens de cour qui les isole de la rue laissent plutôt penser à une vie parallèle de la cour, qui croise peu celle des citadins.